

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00450

Numéro SIREN : 853 897 981

Nom ou dénomination : A LOLO PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 3089

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		13 867	1 059	12 807	18,83		
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		13 867	1 059	12 807	18,83		
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		2 580		2 580	3,79	1 882	6,40
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis		43 365		43 365	63,77	15 609	53,10
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		5 673		5 673	8,34	865	2,94
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 513		3 513	5,17	496	1,69
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		64		64	0,09	10 541	35,86
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		55 195		55 195	81,17	29 393	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		69 062	1 059	68 002	100,00	29 393	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (16 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,74	500	1,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 608	9,72		
Résultat de l'exercice	15 774	23,20	6 608	22,48
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	22 882	33,65	7 108	24,18
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	23 549	34,63	10 000	34,02
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	496	0,73	39	0,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	8 348	12,28	6 381	21,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 641	8,30	2 505	8,52
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 287	1,89	30	0,10
. Organismes sociaux	1 400	2,06	1 988	6,76
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 513	3,70	1 184	4,03
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	466	0,69	137	0,47
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	637	0,94	20	0,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	784	1,15		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	45 120	66,35	22 285	75,82
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	68 002	100,00	29 393	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)		Variation absolue (12 / 16)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	98 193		98 193	100,00	72 510	100,00	25 683		35,42
Chiffres d'Affaires Nets	98 193		98 193	100,00	72 510	100,00	25 683		35,42
Production stockée			27 756	28,27	15 609	21,53	12 147		77,82
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 148	3,21			3 148		N/S
Autres produits			101	0,10			101		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			129 198	131,58	88 119	121,53	41 079		46,62
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			57 812	58,88	40 283	55,56	17 529		43,51
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-698	-0,70	-1 882	-2,59	1 184		62,91
Autres achats et charges externes			13 795	14,05	10 811	14,91	2 984		27,60
Impôts, taxes et versements assimilés			1 136	1,16	640	0,88	496		77,50
Salaires et traitements			25 228	25,69	19 126	26,38	6 102		31,90
Charges sociales			12 054	12,28	11 313	15,60	741		6,55
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 059	1,08			1 059		N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			237	0,24	35	0,05	202		577,14
Total des charges d'exploitation (II)			110 623	112,66	80 326	110,78	30 297		37,72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			18 575	18,92	7 792	10,75	10 783		138,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			229	0,23			229		N/S
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			229	0,23			229		N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-229	-0,22			-229		N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			18 346	18,68	7 792	10,75	10 554		135,45

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)		Variation absolue (12 / 16)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	2 572	2,62	1 184	1,63	1 388	117,23
Total des Produits (I+III+V+VII)	129 198	131,58	88 119	121,53	41 079	46,62
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	113 424	115,51	81 510	112,41	31 914	39,15
RÉSULTAT NET	15 774	16,06	6 608	9,11	9 166	138,71
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 26/07/2022

Le 26/07/2022,
à 15 h,

Monsieur LAURENT BEME, associé unique de la société **ALOLO**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 15 773,97** Euros.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **15 776.97** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **15 773.97** Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 15 773.97 Euros

Rappel des dividendes distribués

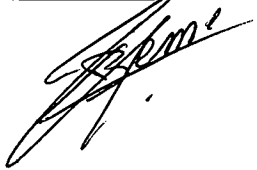
L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



ALOLO

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S :

TRIBUNAL

10 AOUT 2022

MONT DE MARSAN

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

LAURENT BEME, associé unique et gérant de la société ALOLO, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **98 193,42** Euros contre **72 509,67** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **110 623,01** Euros pour l'exercice, contre **80 326,31** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Les autres achats et charges externes ressortent à **13 794,68** Euros au 31/12/2021 contre **10 811,01** Euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes ressortent à **1 135,59** Euros au 31/12/2021 contre **639,72** Euros pour l'exercice précédent.

Les salaires et traitements ressortent à **25 227,91** Euros au 31/12/2021 contre **19 126,36** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **12 054,34** Euros au 31/12/2021 et **11 313,33** Euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 059,26** Euros au 31/12/2021 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-229,36** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2021, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **15 773,97** Euros contre un bénéfice de **6 608,28** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société commence à vraiment s'implanter sur le marché économique de Biscarrosse.

Nous pensons réaliser un bénéfice de 120 000 euros l'année prochaine

BL

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

Les valeurs immobilisées brutes sont de **13 866,67** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 059,26** Euros, soit un montant net de **12 807,41** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.

Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **45 944,82** Euros, contre **17 490,92** Euros pour l'exercice précédent.

Les créances et disponibilités nettes sont de **9 250,05** Euros, contre **11 902,36** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

Les capitaux propres s'élèvent à **22 882,25** Euros, contre **7 108,28** Euros pour l'exercice antérieur.

Les emprunts et dettes ressortent à **45 120,03** Euros contre **22 285,00** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **129 198,34** Euros au 31/12/2021, contre **88 118,59** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **18 575,33** Euros, contre **7 792,28** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir un **bénéfice** de **15 773,97** Euros.

Le résultat à affecter ressort ainsi **15 773.97** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de **15 773.97** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2018, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 30 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

BL

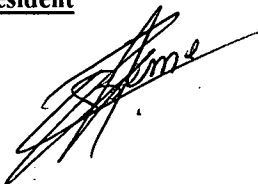
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à BISCARROSSE

Le 26/07/2022

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. L.', written over a horizontal line.